



Livret d'accueil des étudiants internationaux

UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ



CHÈRES ÉTUDIANTES, CHERS ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX,

Vous faites vos premiers pas à l'université de Franche-Comté, et pour beaucoup d'entre vous, en France. Laissez-moi alors vous souhaiter la bienvenue et vous dire combien nous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre établissement et de notre région Bourgogne Franche-Comté.

A toutes et tous, je souhaite un plein épanouissement et une pleine réussite dans votre cursus universitaire en France. Vous découvrirez ici une université proche de ses étudiantes et étudiants, dans laquelle il fait bon vivre et bon étudier.

Du haut de ses presque 600 ans, que nous célébrerons ensemble jusqu'en 2023, l'université de Franche-Comté détient de grandes richesses : une recherche de haut niveau s'y développe pour répondre aux grands défis sociétaux. Labellisée HRS4R et membre du réseau EURAXESS, elle est reconnue pour assurer un accueil de qualité à ses chercheurs. Elle possède également le label Bienvenue en France, reconnaissance de l'accueil réservé aux étudiants internationaux qui viennent y étudier.

Nous espérons que vous trouverez dans ce livret d'accueil toutes les informations utiles à votre parcours d'étudiants en Franche-Comté, avec, pas à pas, tout l'accompagnement pratique, administratif, logistique etc. pour rendre cette expérience riche de succès.

Bienvenue à l'université de Franche-Comté !

Macha Woronoff,
Présidente de l'université de Franche-Comté



LES CHIFFRES CLÉS DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

L'université de Franche-Comté est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, pluridisciplinaire qui permet de préparer des diplômes du 1^{er} au 3^e cycle. Elle regroupe :

- 5 sites (Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul et Lons-le-Saunier)
- Près de 30 000 apprenants
- Plus de 2500 personnels.

L'université de Franche-Comté compte :

- **7 unités de formation et de recherche (UFR)** : elles proposent des formations en licence, licence professionnelle, master et des diplômes universitaires ;
- **2 instituts universitaires de technologie (IUT)** : ils proposent des DUT, des BUT et des licences professionnelles ;
- **2 instituts** : l'Institut d'administration des entreprises (IAE) qui dispense des formations en management (masters, licences professionnelles, DU...) et l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG), classe préparatoire pour les concours administratifs externes de recrutement de fonctionnaires de catégorie A et B ;
- **2 écoles** : l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) qui prépare aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation et l'école d'ingénieurs de l'université de Franche-Comté (ISIFC) qui forme des ingénieurs dans le secteur des technologies de la santé ;
- **1** centre de linguistique appliquée (CLA) de renommée internationale ;
- **1** centre de télé-enseignement universitaire (CTU) ;
- **6** écoles doctorales communes avec Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC)
- **23** unités de recherche dont 6 unités mixtes avec de grands organismes de recherche comme le CNRS et l'INSERM.



MÉDIAS DE L'UNIVERSITÉ

Plusieurs médias sont à votre disposition pour vous tenir informé :

- **Le site dédié à l'actualité universitaire** actu.univ-fcomte.fr. Il regroupe des articles sur la vie des campus, les formations, la recherche, les projets étudiants et associatifs... Un agenda répertorie tous les événements culturels, sportifs et scientifiques à venir.
- **Le site dédié à l'université de Franche-Comté** univ-fcomte.fr. Site central de l'université, il comprend, entre autres, une page dédiée aux étudiants internationaux accessible [ici](#).
- **Le site dédié aux étudiants** : <https://www.bienvenueauxetudiants.org/> . Un raccourci pour toutes vos questions et démarches dans votre nouvelle vie en Franche-Comté.
- **Le journal dédié à la recherche** endirect.univ-fcomte.fr. Ce bimestriel met en lumière les projets développés dans les laboratoires de recherche et les innovations nées de ces projets. Il est édité par l'université et réalisé en collaboration avec d'autres établissements (Sup Microtech, UTBM, Université de Neuchâtel, Haute-Ecole Arc et l'Etablissement français du sang).
- **Les réseaux sociaux**. L'université de Franche-Comté est présente sur [Facebook](#), [Instagram](#), [Twitter](#), [YouTube](#) et [LinkedIn](#).



ISIFC

L'ISIFC est une école d'ingénieurs en Génie Biomédical, de statut public et universitaire, installée à Besançon et rattachée à l'université de Franche-Comté. Elle forme environ 50 ingénieurs spécialisés par an, pour l'industrie biomédicale et les centres de soin. C'est une des rares écoles d'ingénieurs d'Europe entièrement spécialisée en Dispositif Médical. L'ISIFC est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) en formation initiale, formation continue et VAE. Le recrutement s'effectue sur concours Polytech ou sur sélection par dossier au niveau BAC+2 min (profil de sciences médicales/biologiques ou techniques).

La formation de 3 ans est axée sur trois cultures : technique, médicale, et réglementaire. Elle met l'accent sur la R&D, les Affaires Réglementaires, la Qualité, les Investigations Cliniques, la recherche partenariale et l'entrepreneuriat (avec Biotika®). Plus d'un tiers de la formation est consacrée à des stages en Laboratoires, Hôpitaux et surtout dans l'Industrie du Dispositif Médical. La triple culture de l'école permet à l'ingénieur ISIFC de dialoguer avec les médecins et de traduire leurs besoins en solutions techniques tout en veillant à respecter l'aspect réglementaire des dispositifs médicaux. A noter, une option de spécialisation de niveau Bac+5 est à choisir parmi trois : Biomécanique et microsystèmes, Bio-ingénierie, ou e-Santé.

CHIFFRES CLÉS

- 717 diplômés (en 2021)
- 50 étudiants par promotion (formation d'ingénieur)
- 5 à 15 étudiants par promotion (master international)
- 4 associations étudiantes dont une humanitaire
- 1830h de cours sur 3 ans (formation d'ingénieur) dont :
 - 500h de Travaux Pratiques
 - 200h de projets
- 39 semaines de stage minimum, dont 20 en entreprise et 6 en milieu hospitalier
- 3 mois d'expérience minimum à l'international obligatoires
- 47 Enseignants-chercheurs

CONTACTS

Scolarité :

Odile Valembois - odile.valembois@univ-fcomte.fr - +33 (0)3 63 08 21 27

Responsable relations internationales :

Jean François Manceau - jean-francois.manceau@univ-fcomte.fr - +33 (0)3 63 08 21 27

Direction des études :

Emmanuelle Jacquet - emmanuelle.jacquet@univ-fcomte.fr - +33 (0)3 81 66 65 12

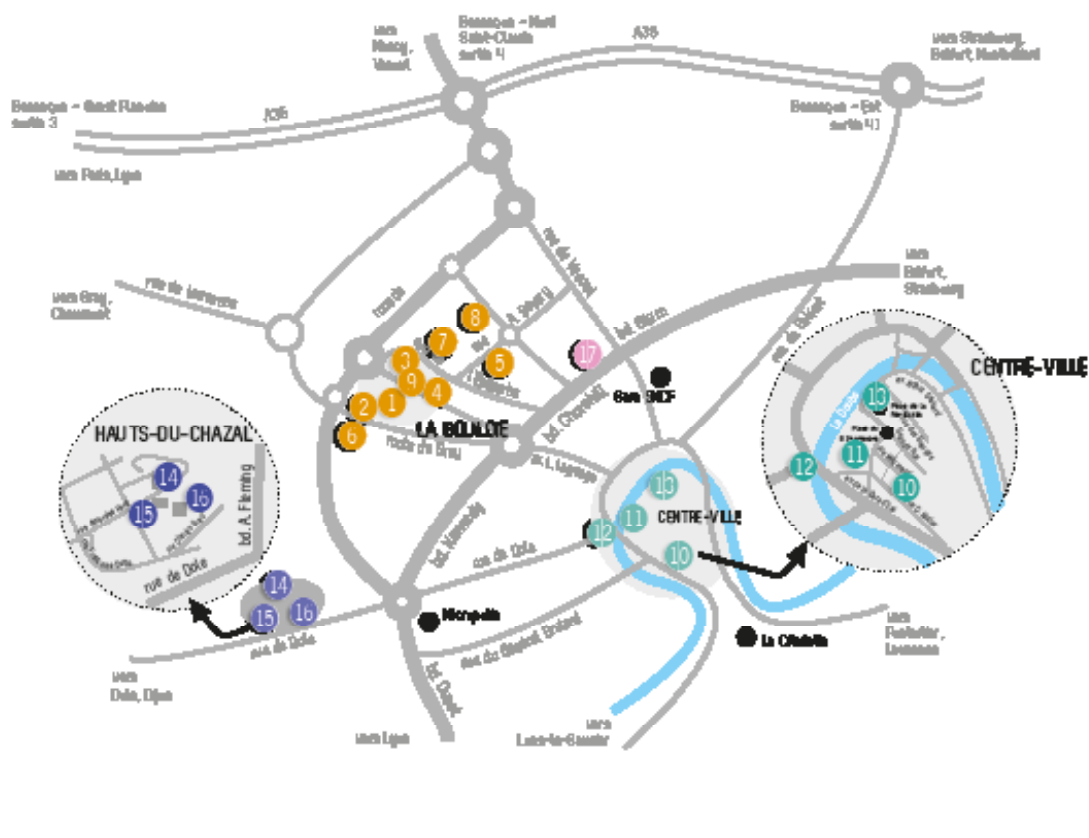
Stages :

Stéphanie Pardo - stephanie.pardo@univ-fcomte.fr - +33 (0)3 63 08 25 80



COMMENT S'Y RENDRE ?

Besançon



Bus : Arrêt Temis

Lignes : L3, L6, 7, 12, 61, 64, 65, 66



CHECKLIST VIE QUOTIDIENNE

1. Valider mon titre de séjour (s'il y a lieu)

Depuis avril 2021, les étudiants internationaux peuvent demander leur visa en ligne directement sur le site France Visas. Ce service s'adresse aux étudiants demandeurs d'un visa long séjour résidant dans un pays où la demande de visa est externalisée et disponible en ligne. Le site Campus France propose des tutoriels pour réclamer son visa, ainsi que pour toutes autres démarches importantes.

2. Ouvrir un compte bancaire

Nous vous conseillons fortement d'ouvrir un compte bancaire à votre arrivée en France. Vous pourrez ainsi régler vos factures (loyer, électricité et eau), vos abonnements (téléphone, transports en commun), mais aussi percevoir vos salaires, et recevoir vos remboursements de santé. Vous évitez ainsi de transporter de l'argent liquide, ce qui est moins prudent.

La plupart des établissements bancaires sont représentés dans chacune de nos villes-campus. Vous pourrez ouvrir un compte en banque dans n'importe lequel d'entre eux, en prenant rendez-vous avec un conseiller, et en vous munissant de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une carte étudiante (ou certificat de scolarité).

Suite à l'ouverture de votre compte, vous aurez droit à une carte bancaire, un chéquier, et un RIB pour mettre en place des prélèvements pour vos abonnements et factures.

Le site de la Banque de France détaille les procédures et les documents à fournir dans votre situation. En cas de difficulté, rapprochez-vous de votre enseignant coordinateur ou du référent Relations Internationales de votre unité de formation.

3. M'inscrire à la sécurité sociale française (si je n'ai pas la carte européenne d'assurance maladie) et souscrire à une mutuelle complémentaire (même si j'ai la carte européenne d'assurance maladie)

En France, deux systèmes se complètent en matière de couverture santé :

La Sécurité Sociale : obligatoire et gratuite pour tous les étudiants français ou les étudiants d'un pays hors Union Européenne, elle est indispensable au quotidien. Affiliez-vous à la Sécurité Sociale dès que vous serez inscrit à l'université et vous recevrez une carte vitale qui sera utile pour toutes vos démarches de santé. Si vous venez d'un pays européen, demandez une carte européenne d'assurance maladie, qui remplacera la carte vitale et qui vous permettra de vous faire soigner en France. Il existe un site dédié aux étudiants internationaux, accessible [ici](#).

Les mutuelles, ou assurances complémentaires de santé : la Sécurité Sociale ne couvrant que les frais essentiels, et pas toujours complètement, la mutuelle prend en charge une partie des frais restants, en fonction du contrat auquel vous souscrivez. En cas d'hospitalisation, elle est financièrement indispensable. En cas de difficulté, rapprochez-vous du référent Relations Internationales de votre unité de formation.



4. Me renseigner sur les aides financières pour étudiants :

De nombreux organismes proposent des aides financières comme des bourses, des aides au logement par exemple. Contactez les services comme la Caf, le Crous ou Campus bourses pour connaître les offres qui vous concernent. L'université met aussi à votre disposition le guide des aides des étudiants qui regroupent toutes les aides disponibles selon la ville d'étude :

<https://www.univ-fcomte.fr/files/guide-des-aides-pour-les-etudiants>

Votre statut d'étudiant vous permet également de bénéficier de tarifs préférentiels dans certains cas (compagnies de transport, lieux touristiques...) sur présentation de votre Pass'UBFC (carte étudiante), pensez donc à le demander à votre arrivée (prévoyez une photo d'identité pour la créer). Cette carte vous permettra également de payer votre repas au restaurant universitaire. (voir plus loin)

5. Trouver un logement (non garanti par votre inscription à l'université)

En résidence universitaire

Une fois votre inscription à l'université effectuée, il vous faut trouver un logement. De nombreux logements à proximité des campus sont proposés par le Crous Bourgogne-Franche-Comté. Ils sont accessibles à tous les étudiants, boursiers ou non. Pour les étudiants en mobilité individuelle, les demandes s'effectuent du 15 janvier au 15 mai pour la rentrée universitaire suivante par l'intermédiaire du dossier social étudiant (DSE) sur le site Mes services étudiants. Pour les étudiants en mobilité encadrée (programmes d'échange), les demandes s'effectuent via Mobility online avant le mois de juin pour les étudiants du 1er semestre et avant le mois d'octobre pour les étudiants du second semestre.

Hors résidence universitaire

Des annonces de logement dans le parc privé (logements indépendants ou chez l'habitant, colocation, location contre services) sont régulièrement publiées sur les sites Lokaviz, Le bon coin ou Location étudiant.

Le guide des aides des étudiants peut vous aider :

<https://www.univ-fcomte.fr/files/guide-des-aides-pour-les-etudiants>

En cas de difficultés pour trouver un logement consultez : <https://www.dossierfacile.fr/>

6. Souscrire une assurance habitation et responsabilité civile

Les assurances étudiant à l'étranger sont généralement des assurances complètes, et couvrent différentes thématiques comme les frais de santé, le logement en cas de vol ou de dégâts matériels, la responsabilité civile lors d'un stage, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie, l'annulation du voyage, etc. Elles sont obligatoires.

7. Remplir mon dossier CAF

La Caisse d'allocations familiales (Caf) est un organisme vers lequel les étudiants internationaux, au même titre que les Français, peuvent se tourner en cas de difficultés financières. Ils peuvent prétendre à des aides au logement, à la prime d'activité, ou encore à l'allocation familiale.

Le guide des aides des étudiants peut vous aider :

<https://www.univ-fcomte.fr/files/guide-des-aides-pour-les-etudiants>

8. Me renseigner sur les modes de transports

Les villes de Franche-Comté souhaitent favoriser les transports eco-responsables. Il est possible d'arriver à Besançon, Vesoul, Lons-le-Saunier, Belfort ou Montbéliard par le train. Les gares sont situées au centre-ville et de nombreuses possibilités de transport existent depuis les gares pour rejoindre les différents campus universitaires : bus, tramway, vélo en libre service.

Pour plus d'informations, consultez les compagnies de transport :

Besançon : <https://www.ginko.voyage/>

Belfort : <https://www.optymo.fr/>

Montbéliard : <https://www.evolity.fr/>

Vesoul : <https://www.vbus.fr/>

Lons-Le-Saunier : <https://www.evolity.fr/>

9. Prendre un abonnement téléphonique

Si vous n'avez pas déjà un abonnement téléphonique international, pensez à en prendre un en France. Pour cela il vous faut un compte bancaire français, et une pièce d'identité (passeport). Vous pouvez souscrire chez les différents fournisseurs français.

10. Acheter ma e-carte avantage jeune (optionnel):

Pour 8 euros, la e-Carte Avantages Jeunes propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne des jeunes en Bourgogne-Franche-Comté. Elle est aujourd'hui dématérialisée.



CHECKLIST VIE ÉTUDIANTE

1. Procéder à mon inscription administrative à l'université

Selon votre nationalité, votre niveau d'étude et votre situation, la procédure d'inscription n'est pas la même.

Pour connaître les démarches selon votre situation consultez le site Campus France:

<https://www.campusfrance.org/fr/candidature-enseignement-superieur-france>

D'autres informations sont disponibles sur le portail « admission et inscription » de l'université de Franche-Comté : <http://admission.univ-fcomte.fr/>

2. Établir mon contrat pédagogique, si je suis un étudiant venant dans le cadre d'un programme d'échange

Ceci est une démarche très importante. En cas de difficulté, me rapprocher du référent international de ma formation.

3. Activer mon compte ENT et ma boîte mail. Faire mon emploi du temps sur l'ENT ou via l'application « edt UFC »

En cas de difficulté, me rapprocher du référent international de ma formation.

4. Payer 95€ de CVEC, sauf si je fais partie d'un programme d'échange en double diplôme (frais remboursables si je suis boursier)

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquittement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération.

Celle-ci sert à financer l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé pour les étudiants. (article L. 841-5 du code de l'éducation).

5. Participer aux réunions d'accueil de ma formation

6. Participer à la journée d'accueil des étudiants internationaux en septembre

7. Participer à l'événement « Bienvenue aux étudiants » en septembre

8. M'inscrire au Buddy System d'ESN Besançon pour être aidé par un étudiant franc-comtois

L'ESN est une association étudiante qui organise des activités pour accueillir les étudiants internationaux et les intégrer à la vie française.

Si vous souhaitez être accompagné dans votre nouvelle vie française par un autre étudiant, inscrivez-vous vite au Buddy System, vous pourrez rencontrer de nouvelles personnes, être assisté dans vos démarches et dans vos visites, et avoir une personne sur qui compter.

Pour vous inscrire : <https://buddysystem.eu/fr/>

9. Activer mon compte IZLY (rattaché au pass UBFC) et ne pas oublier de le charger pour pouvoir manger au Restaurant Universitaire.

Les restaurants universitaires du Crous proposent des repas complets et équilibrés (entrée, plat, dessert) à prix modiques. Des cafétérias sont aussi à disposition sur les campus et proposent des sandwiches, salades, pauses café... Grâce à votre carte étudiante (Pass UBFC) vous pourrez régler vos repas, en téléchargeant l'application Izly. N'oubliez pas de la recharger régulièrement !



10. Participer aux activités des associations étudiantes

Implantées sur le campus de la Bouloie à Besançon et sur le campus de Montbéliard (MéMO), les Maisons des étudiants (MDE) sont des lieux d'accueil, d'animation, d'information et d'accompagnement dédiés aux étudiants. De nombreux services universitaires et associations étudiantes y sont également localisés.

SPORT

L'université de Franche-Comté favorise votre pratique sportive grâce à Campus Sports, un service commun qui s'adresse à l'ensemble des étudiants et des personnels de l'université. Sa mission est de mettre les activités physiques et sportives à la portée de tous, y compris des personnes en situation de handicap. Présent à Besançon, Belfort, Montbéliard et Vesoul, Campus Sports propose un éventail de programmes adaptés aux différents publics et à chaque niveau de pratique. De plus, si vous êtes sportif de haut niveau, vous avez la possibilité de concilier au mieux la pratique sportive intensive et les études grâce à un programme spécifique.

Pour plus d'informations consultez le site dédié :

<http://u-sports.univ-fcomte.fr/>

PRATIQUE ARTISTIQUE

Envie d'expérimenter une pratique artistique ? De partager des temps de convivialité, de rencontrer d'autres étudiants et professionnels en dehors des temps de cours ? De participer à des projets collectifs aux côtés d'artistes et d'intervenants professionnels ? N'hésitez plus ! Les services de l'université de Franche-Comté et les associations vous proposent tout au long de l'année des ateliers pour tous les goûts et les envies.

Plus d'informations sur : <https://www.univ-fcomte.fr/ateliers-de-pratique-artistique#.YtErsd86-GA>

11. Me renseigner sur les services dédiés aux étudiants dans la santé et la prévention :

Le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) et le service social du CROUS sont là pour assurer un accompagnement médical et social et vous donner des conseils adaptés à votre situation.

L'université de Franche-Comté vous propose également trois dispositifs d'aide pour les étudiants :

- La ligne écoute-info est ouverte au 03 81 66 55 66 du lundi au vendredi de 12H à 14H et de 18H à 20H. Des étudiants en psychologie pourront répondre à vos questions.
- Retrouvez le guides des aides pour les étudiants : <https://www.univ-fcomte.fr>
- La plateforme SOS est un dispositif de l'université pour signaler les violences sexistes et sexuelles que vous soyez victime ou témoin.

12. Trouver un job étudiant ou entreprendre :

L'université de Franche-Comté propose des emplois étudiants, encourage l'entrepreneuriat et relaie des offres d'emploi, de service civique ou de volontariat international, par l'intermédiaire de son service orientation stage emploi (OSE) et de la plateforme Career Center.

Plus d'informations sur le service OSE : <https://www.univ-fcomte.fr/les-services-administratifs/ose#.YtEvid86-GA>



INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence



Samu (Service d'aide médicale urgente, service hospitalier qui se déplace pour effectuer les premiers soins avant de transférer les malades ou blessés vers les hôpitaux) : 15

Police secours : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

SOS Médecin (service médical d'urgence à domicile qui permet de voir un médecin de garde): 36 24

Pharmacie de garde : 32 37

Croix-Rouge Ecoute (service de soutien psychologique) : 0800 858 858

Ligne écoute info pour les étudiants de l'Université de Franche-Comté : 03 81 66 55 66



INFOS PRATIQUES

Lexique et acronymes

ADM (sur le relevé de notes): admis (validé)
AJ (sur le relevé de notes): ajourné (non validé)
AIU : Accord inter-universitaire avec les universités des cinq continents
APL : Aide Personnalisée au Logement (aide financière versée par la CAF pour payer une partie du loyer en fonction des revenus)
BCI : Bureau de coopération interuniversitaire ; Le programme BCI concerne le Québec.
BTS : Brevet de Technicien Supérieur
BU : Bibliothèques Universitaires
BVE : Bureau de la Vie Etudiante
CAF : Caisses d'Allocations Familiales (organisme public versant des aides financières sociales dont les APL)
CC : Contrôle continu (examens tout au long du semestre)
CLA : Centre de Linguistique Appliquée
CM : Cours Magistraux (cours dispensés en amphithéâtre devant plusieurs centaines d'étudiants)
CROUS : Centre Régional des œuvres Universitaires et Scolaires
CTU : Centre de Télé-enseignement Universitaire
CVEC : Contribution de Vie Etudiante et de Campus
DCC : Dispensé de Contrôle Continu
DRIF : Direction des Relations internationales et de la Francophonie
DU : Diplôme Universitaire
DUT : Diplôme Universitaire de Technologie
ECTS : European Credit Transfer System
ENT : Espace Numérique de Travail
FLE : Français Langue Etrangère
IAE : Institut d'Administration des Entreprises
INE : Identification Nationale des Etudiants
INSPE : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education
IPAG : Institut de Préparation à l'Administration Générale
ISEP : International student exchange program : Le programme ISEP concerne l'Amérique, l'Asie et l'Afrique.
ISIFC : Institut Supérieur d'Ingénieur de Franche-Comté
IUT : Institut Universitaire de Technologie
LMD : Licence – Master – Doctorat
OSE : Orientation-Stage-Emploi
Relais RI : relais relations Internationales
RU : Restaurant Universitaire
SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
TD : Travaux Dirigés (cours dispensés dans le but d'approfondir les CM)
TP : Travaux Pratiques (cours fondés sur la pratique, la réalisation d'expériences)
UBFC : Université Bourgogne Franche-Comté (regroupement d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont fait partie l'UFC)
UEL : Unité d'Enseignement Libre
UFC : Université de Franche-Comté
UFR : Unité de Formation et de Recherche
UFR SJEPG : Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion
UFR SLHS : Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société
UFR STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
UFR ST : Sciences et Techniques
UFR STGI : Sciences Techniques et Gestion de l'Industrie



Lexiques des termes couramment utilisés

Composante : écoles, instituts et facultés (ex : UFR SLHS)

Examens finaux : examens à la fin du semestre (le contraire de CC)
Partiels : examens

Pass UBFC : carte étudiante, également appelée carte IZLY, elle permet de payer son repas au CROUS et est indispensable pour passer certains examens finaux. Elle permet également de bénéficier de tarifs préférentiels dans certains cas (compagnies de transport, lieux touristiques)

Pensez à profiter de votre rentrée pour visiter votre campus et découvrir votre nouvelle région et votre nouvelle ville

La Région de Franche-Comté s'étend sur 4 départements de l'est de la France, la Haute-Saône, le Doubs, le Jura et le Territoire de Belfort. Elle offre une infinie variété de paysages ; de plaines et vallons, vignes ou champs, montagne et lac, accueillante été comme hiver. Vous y découvrirez de nombreuses villes modernes mais aussi de petits villages charmants, ainsi qu'une véritable richesse gastronomique, à découvrir absolument.

Pour plus d'informations voici la liste des offices de tourisme de nos villes-campus :

<https://www.besancon-tourisme.com/fr/>

<https://www.belfort-tourisme.com/>

<https://www.paysdemontbeliard-tourisme.com/>

<https://www.vesoul.fr/sortir-bouger-se-divertir/tourisme.html>

<https://www.lons-jura.fr/>

Et pour découvrir la Région Bourgogne Franche-Comté :

<https://www.bourgognefranchecomte.com/>



***Bonne rentrée, et
bienvenue à l'université de
Franche-Comté !***

